

FEUILLETON DU SAMEDI

LES CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PROLOGUE—LA LÉGENDE

XIII. — LE BAPTÊME.

(Suite)

Il déclara qu'il était le maître, que son enfant lui appartenait, qu'il avait pris un engagement sacré vis-à-vis d'un homme sans lequel, à l'heure qu'il était, il n'existerait plus, et que, certes, il n'irait point se parjurer pour procurer à sa belle-mère le plaisir d'avoir Denis Coquin pour compère.

Jeanne Vatinel éclata en sanglots, et courut dans la chambre de Thémise, où elle entra en s'écriant : — Nous sommes tous perdus !... Alain veut donner ton fils au diable !

La jeune mère, épouvantée, se dressa sur son séant, attachant ses regards interrogateurs tour à tour sur sa mère et son mari.

Alain, ainsi mis en demeure par l'obstination insensée de la vieille femme, se vit donc forcé (au risque de tout le mal qu'une émotion trop vive pouvait faire à Thémise) de recommencer son récit et d'entrer dans les détails du péril mortel qu'il avait couru, de la façon dont il avait échappé à ce péril, et de ce qui en était résisté.

Thémise, dans tout cela, ne comprit qu'une seule chose : c'est que son Alain bien-aimé avait failli périr et qu'il avait dû deux fois la vie au courage du généreux inconnu.

Elle ne s'inquiétait point de ce qu'au fond pouvait être ce dernier, elle ne vit en lui que le sauveur de son mari, quelqu'un par conséquent, à qui elle devait toute son affection, toute sa reconnaissance, et elle donna hautement raison à Alain.

Jeanne Vatinel, voyant sa cause ainsi abandonnée par l'auxiliaire sur lequel elle pensait pouvoir compter le mieux, devait, selon toute prévision, se livrer à un nouvel excès de colère.

Il n'en fut rien.

Elle sembla, bien au contraire, se calmer aussitôt ; elle parla des préparatifs du repas du surlendemain et elle poussa l'obligeance jusqu'à se charger d'arranger toute chose avec Denis Coquin, qui ne pouvait guère se voir ainsi évincé sans ressentir au fond de l'âme une grande mortification.

— Seulement, mon garçon, — dit Jeanne, — il faudra t'en aller demain à Yport chercher du poisson et de la rocaille. Il y a mon cousin Valin qui en a toujours au réservoir, et qui t'en donnera autant qu'il t'en faudra pour t'obliger. . . .

Alain réfléchit qu'il avait rendez-vous à trois heures sur le Perrey, avec l'inconnu, et qu'il fallait qu'il fut de retour pour cet instant-là.

Il répondit donc à sa belle-mère qu'il partirait pour Yport dès la pointe du jour ; résolution que Jeanne Vatinel approuva chaudement.

Ensuite, comme Alain était épuisé de fatigue, il embrassa sa femme et son fils, et il alla se jeter sur les bottes de trèfle sec qui devaient lui servir de lit jusqu'aux relevailles de Thémise.

Trois minutes après, il dormait.

Le lendemain matin, dès le premier rayon de l'aube, Alain, sans éveiller personne, sortit de la chaumière, et tenant au bras un grand panier vide, formé de branches d'osier grossièrement entrelacées, il se mit en marche dans la direction d'Yport, petit village situé auprès de Fécamp, à peu près à quatre lieues d'Étretat.

Jeanne Vatinel guettait son départ.

Aussitôt qu'elle se fût assurée qu'il était déjà loin, elle courut au presbytère.

La vieille servante dormait encore ; ce fut l'abbé Bricord qui ouvrit la porte.

— Monsieur le curé, — lui dit Jeanne, — je viens ici de la part d'Alain. . . .

— Que désire-t-il ? — demanda le prêtre.

— C'est au sujet du baptême.

— Eh bien ? . . .

— Eh bien ! monsieur le curé, si ça ne vous dérangerait pas de baptiser le *petit* aujourd'hui au lieu de demain, ça lui ferait bien plaisir, et à la mère aussi, et à moi aussi. . . .

— Mais, — fit l'abbé, — c'est lui qui m'avait demandé de remettre la cérémonie à demain. . . .

— Je sais bien, monsieur le curé, je sais bien. . . Mais voyez-vous un petit enfant comme ça, c'est si *susceptible*. . . mieux vaut se dépêcher d'en faire un *angelot* du bon Dieu. . .

— Vous avez complètement raison.

— Ainsi, monsieur le curé, vous le baptiserez aujourd'hui ?

— Sans doute.

— Et à quelle heure ?

— Immédiatement après ma messe, si vous le voulez, c'est-à-dire entre huit heures et huit heures et demie. . .

— Grand merci, monsieur le curé.

— C'est vous, je crois, qui êtes la marraine, madame Vatinel ? . . .

— Oui, monsieur le curé.

— Et quel est décidément votre compère ?

— C'est Denis Coquin, monsieur le curé.

— Ah ! . . . fit le prêtre étonné.

Puis, après un silence, il reprit : — Mais je pensais. . . Alain m'avait dit hier. . .

— Que le parrain serait l'homme de la Tour Maudite, n'est-ce pas ? . . .

— En effet.

— C'est que voyez-vous, ça contrariait beaucoup Thémise. . . Alors Alain a changé d'idée. . . Il a revu l'homme dont vous parlez, monsieur le curé, et ils se sont arrangés ensemble. . .

— Alors tout est pour le mieux.

— Oui, monsieur le curé. . . Je m'en retourne, nous serons à l'église à huit heures et quart, avec l'enfant et le parrain. . . N'oubliez pas, monsieur le curé, que le repas est pour deux heures. . .

Jeanne Vatinel, après avoir menti, ainsi que nous venons de le voir avec un aplomb consommé, sortit du presbytère sans que l'abbé Bricord eût pu se douter le moins du monde qu'elle n'y était point venue de la part d'Alain.

La vieille paysanne alla prévenir Denis Coquin de se tenir prêt.

Puis elle passa chez tous les invités de la veille, et leur annonça que le repas baptismal était avancé de vingt-quatre heures, et que la table serait mise, ce même jour, à deux heures de l'après-midi.

Au moment où l'abbé Bricord sortait de la sacristie, où il avait déposé après la messe, ses ornements sacerdotaux, Jeanne Vatinel, Denis Coquin, la sage femme portant l'héritier présomptif du nom de Poulailler, et enfin trois ou quatre parents et amis qui devaient servir de témoins, entraient dans l'église.

Le parrain et les témoins s'étonnaient bien un peu de l'absence d'Alain, car la vieille paysanne n'avait rien expliqué à qui que ce fût.

Elle avait même poussé le désir de garder son secret jusqu'à ne point dire à Thémise pourquoi on lui enlevait momentanément son enfant.

L'abbé Bricord commença la cérémonie, et l'eau sainte, qui lave de génération en génération la tache du péché originel, coula sur le front du fils d'Alain et de Thémise.

Le petit garçon recut au baptême les noms de *Denis* et de *Jean*.

Il devait leur donner plus tard une illustration que, certes Denis Coquin et Jeanne Vatinel ne soupçonnaient guère.

Aussitôt rentrée dans la chaumière d'Alain, la vieille femme s'occupa avec une ardeur et une activité prodigieuse des préparatifs du repas.

Elle avait fait tuer, la veille, un mouton gras à cet intention.

Les deux gigots furent mis au four, dans de grands plats de terre à demi pleins de petites pommes de terre rondes qui devaient cuire et se rissoler dans le jus de la viande.

Une broche, chargée de quatre poulets, s'apprêtaient à tourner devant un grand feu.

Enfin une chaudière, remplie d'eau de mer bouillante, pendait à la crémaillère, prête à recevoir le poisson qu'Alain allait rapporter d'Yport.

Il s'agissait ensuite de dresser la table.

Des planches de sapins, mises bout à bout sur quatre tréteaux, en tinrent lieu.

Plusieurs draps de lit, posés sur ces planches, remplacèrent la nappe qui manquait.

Les assiettes de faïence à fleurs, les services de fer et d'étain furent placés symétriquement.

Enfin la table se chargea de petites cruches remplies d'un cidre excellent.

Jeanne Vatinel venait d'achever ces préparatifs, quand Alain parut sur le seuil.

Il était en ce moment une heure et quelques minutes.

XIV. — LE REPAS.

La porte s'ouvrit, avons-nous dit, et Alain entra.

Son grand panier était rempli jusqu'aux bords de poissons encore pulpitants.

À l'aspect des préparatifs qui s'offraient à sa vue, son visage exprima le plus complet étonnement.

— Ah ! par exemple, — s'écria-t-il, — faut croire, mère Jeanne, que vous avez joliment peur d'être en retard ! Ça n'a pas de bon sens. . .